



La version que vous consultez n'est pas définitive. Ce programme peut encore faire l'objet de modifications. La version finale sera disponible le 1er juin.

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3
Compétences et acquis au terme de la formation	3
Programme	3
Programme détaillé par matière	3
Cours et acquis d'apprentissage du programme	4
Informations diverses	5
Liste des bacheliers proposant cette mineure	5
Conditions d'accès	5
Pédagogie	5
Evaluation au cours de la formation	5
Formations ultérieures accessibles	5
Gestion et contacts	5
Organisation pratique	6

MINCHIN - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

La mineure d'ouverture en langue et société chinoises vous offre :

- une réelle initiation en anthropologie et histoire de la Chine contemporaine et des mondes chinois conçue dans une perspective d'ouverture et de complémentarité par rapport à la discipline de votre majeure,
- une initiation théorique à diverses problématiques relatives aux mondes chinois,
- d'enrichir, par le contact avec une autre discipline (anthropologie), le regard et l'approche spécifiques de la discipline de votre majeure.

MINCHIN - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Découvrir *l'anthropologie de la Chine et des mondes chinois*, une discipline autre que celle de sa majeure, et en saisir ses spécificités, ses fondements et sa rigueur dans une perspective d'ouverture et de construction d'un regard complémentaire à celui de la discipline de sa majeure afin d'enrichir l'étude d'une problématique/ d'un système, tels sont les objectifs que se fixe l'étudiant qui choisit la mineure d'ouverture en *langue et sociétés chinoises*.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

Min-O.1. Acquérir et démontrer une compréhension d'un socle de connaissances en anthropologie de la Chine et des mondes chinois afin d'en saisir les spécificités.

Min-O.2. Démontrer une connaissance et une compréhension des outils de base de l'anthropologie.

Min-O.3. Découvrir et saisir la rigueur exigée par l'histoire et l'anthropologie et faire preuve de cette intégration

Min-O.4. Faire preuve d'une capacité de formalisme spécifique à l'anthropologie.

Min-O.5. Percevoir les spécificités de l'anthropologie (et les apports d'un tel regard) et construire une réflexion complémentaire à celle de la discipline de sa majeure afin d'enrichir l'étude d'un / d'une phénomène/problématique/système.

PROGRAMME

Programme détaillé par matière

- Obligatoire
- ✘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2025-2026
- ⊖ Non organisé cette année académique 2025-2026 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2025-2026 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2025-2026 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

30 crédits

L'étudiant doit totaliser 30 crédits sur 2 blocs annuels, soit idéalement 15 crédits par an. Les cours sont à choisir ci-dessous, pour autant qu'ils ne fassent pas partie des matières obligatoires de la majeure.

Bloc
annuel
2 3

o Contenu:

o Langue chinoise (20 crédits)

● LCHIN1100	Chinois moderne: niveau élémentaire I	Xiaoxia Hao (coord.)	(FR) [q1+q2] [120h] [10 Crédits] 🌐 > English-friendly	X	
● LCHIN1300	Chinois moderne: niveau élémentaire II	Xiaoxia Hao (coord.)	(FR) [q1+q2] [120h] [10 Crédits] 🌐 > English-friendly		X

o Histoire et société chinoises (10 crédits)

10 crédits à choisir parmi :

✘ LANTR1300	Histoire du monde chinois	Frédéric Laugrand	(FR) [q1] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐	X	X
✘ LANTR1301	Analyse de la société chinoise contemporaine		(FR) [q1] [30h] [5 Crédits] ⊖ 🌐	X	X
✘ LANTR1302	Chaire Chiang Ching-Kuo I		(FR) [q1] [15h] [5 Crédits] ⊖ 🌐	X	X
✘ LANTR1304	Séminaire d'études taiwanaises I		(EN) [q1] [15h] [5 Crédits] ⊕ 🌐	X	X

Cours et acquis d'apprentissage du programme

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

MINCHIN - Informations diverses

LISTE DES BACHELIERS PROPOSANT CETTE MINEURE

- > Bachelier en sciences biomédicales [prog-2025-sbim1ba]
- > Bachelier en sciences politiques, orientation générale [prog-2025-spol1ba]
- > Bachelier en sociologie et anthropologie [prog-2025-soca1ba]
- > Bachelier en sciences humaines et sociales [prog-2025-huso1ba]
- > Bachelier en droit [prog-2025-droi1ba]
- > Bachelier en information et communication [prog-2025-comu1ba]
- > Bachelier en sciences de la motricité, orientation générale [prog-2025-edph1ba]
- > Bachelier en sciences pharmaceutiques [prog-2025-farm1ba]
- > Bachelier en sciences économiques et de gestion [prog-2025-ecge1ba]

CONDITIONS D'ACCÈS

Cette mineure est accessible à tout bachelier pour autant que son cursus principal le permette (voir [Bacheliers concernés](#)).

PÉDAGOGIE

Les cours utilisent une variété de dispositifs et de stratégies pédagogiques (cours magistraux, travaux de groupes, travaux à effectuer seul, séminaires, lectures...) qui visent l'acquisition de ces compétences. Certains cours font également appel aux techniques de l'e-learning (mise à disposition de ressources et d'exercices, parcours pédagogiques, partage et évaluation collective de travaux).

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'activités, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors des sessions d'examens de janvier, juin et août/septembre), tandis que les séminaires impliqueront une participation de l'étudiant tout au long du quadrimestre et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Les examens portant sur les cours dits de compétences communicatives visent à tester des performances, c'est-à-dire l'utilisation pratique de la langue dans des situations significatives, qui témoigneront du niveau de compétence atteint par les étudiants.

Les activités d'enseignement sont évaluées selon les règles en vigueur à l'Université (voir [Règlement général des examens](#)). Les étudiants peuvent éventuellement trouver des informations complémentaires sur les modalités particulières d'évaluation des cours dans les cahiers des charges.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

La [Mineure en langue et société chinoises](#) ne donne pas d'accès direct à un master particulier.

Dernière mise à jour : janvier 2020

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité	
Entité de la structure	SSH/ESPO/PSAD
Dénomination	Ecole des Sciences politiques et sociales / Louvain School of Political and Social Sciences (PSAD)
Faculté	Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)
Sigle	PSAD
Adresse de l'entité	Place Montesquieu 1 - bte L2.08.05 1348 Louvain-la-Neuve Tél: +32 (0) 10 47 41 09 - Fax: +32 (0) 10 47 27 36 http://www.uclouvain.be/psad.html
Site web	http://www.uclouvain.be/psad.html
Responsable académique du programme:	Frédéric Laugrand
Personne(s) de contact	<ul style="list-style-type: none">• Marie Gilot, responsable administrative de PSAD: Marie Gilot

ORGANISATION PRATIQUE

L'étudiant répartit les 30 crédits de la mineure entre le bloc 2 et le bloc 3 de son bachelier, de manière à ce que son programme annuel (majeure + mineure) comporte 60 crédits.

1. Admission et inscription

Admission à la mineure

Il n'y a pas de condition ou de modalité d'admission particulières pour cette mineure.

Inscription à la mineure

Après la réussite de la première année de bachelier (60 crédits acquis) ou l'admission à poursuivre dans le cycle de bachelier (45 crédits acquis), l'étudiant se réinscrit en ligne à son programme d'études et s'inscrit alors à la mineure. L'année académique suivante, l'étudiant est automatiquement réinscrit à la même mineure.

Modification de l'inscription à la mineure

La demande de modification, dûment motivée, doit être introduite auprès du conseiller aux études de la faculté à laquelle appartient l'étudiant.

2. Inscription aux activités de la mineure

L'étudiant sera attentif à respecter les préalables aux activités de la mineure et les prérequis entre celles-ci. Toute question relative à la composition du programme de mineure peut être adressée au responsable académique de celle-ci (voir [Gestion et contacts](#)).

L'inscription aux activités de la mineure se fait en même temps que l'inscription aux activités de la majeure sur le bureau virtuel de l'étudiant.

Horaire des activités

L'horaire peut être consulté sur le portail facultaire à l'adresse : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/horaires-des-cours.html>.

Résolution de conflits horaires

La vérification de l'horaire des activités de la majeure et de la mineure relève de la responsabilité de l'étudiant.

En cas de conflit horaire :

- Si le conflit horaire concerne une activité au choix (de la mineure ou de la majeure), l'étudiant peut arrêter son choix sur une autre activité proposée.
- Moyennant l'accord du secrétaire de jury de bachelier*, l'étudiant peut intervertir (anticiper/reporter), entre les deuxième et troisième blocs annuels de bachelier, des activités au sein de la mineure ou des activités de la majeure et de la mineure.
- L'étudiant peut proposer au responsable académique de la mineure le remplacement d'un cours de son programme de mineure par un cours équivalent qui ne provoque pas de conflit.

Si aucune de ces solutions n'est envisageable, l'étudiant peut assumer le conflit horaire. Dans ce cas, il doit prendre contact avec les titulaires des cours concernés par le conflit pour prendre connaissance d'éventuels modalités/dispositifs alternatifs.

(*) Pour l'étudiant inscrit dans une autre faculté que FIAL, il s'adressera à son jury et/ou à son conseiller aux études et/ou au responsable académique de la mineure, selon les modalités définies par celle-ci.

3. Organisation des examens

Inscription aux examens

L'étudiant s'inscrit en ligne aux examens des activités de sa mineure en même temps qu'il s'inscrit à ceux de sa majeure.

En cas de difficultés relatives à l'inscription aux examens, l'étudiant s'adresse au secrétariat de sa faculté. Pour les étudiants de la Faculté de philosophie, arts et lettres, la demande doit être adressée à la [gestionnaire de parcours](#).

Après inscription aux examens, le choix d'une plage horaire sur les listes de passage des examens oraux se fait sur Moodle. En cas de difficultés, l'étudiant s'adresse directement aux horairistes de la Faculté de philosophie, arts et lettres (reservations-fial@uclouvain.be).

Horaires des examens

L'horaire des examens organisés par la Faculté peut être consulté à l'adresse : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/horaires-des-examens.html>. Si le programme de la mineure comporte des activités organisées par une autre faculté, l'horaire des examens est à demander au secrétariat de la faculté organisatrice.

Pour les étudiants FIAL, en cas de conflit horaire (deux examens prévus en même temps), l'étudiant envoie un e-mail aux horairistes de la Faculté (reservations-fial@uclouvain.be).

Dernière mise à jour : janvier 2020